ᓄᓇᕗᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

PAR COURRIEL
CONFIDENTIEL

Le 31 août 2023

Objet : Réponse à votre demande d'accès en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (ci-après la « Loi sur l'accès »)

Monsieur,

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents reçue par courriel le 10 août 2023 par laquelle vous demandez à obtenir, obtenir une copie numérisée du document budgétaire 2023-2024 RR-446 adopté par le conseil d'administration de la Régie régionale de santé et des services sociaux du Nunavik en juin dernier, incluant les annexes. Après vérifications, nous répondons défavorablement à votre demande d'accès à des documents puisque la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik n'a pas produit le document qui fait objet de votre demande d'accès à l'information et à des documents (art. 47 al. 1 para. 3°de la Loi sur l'accès), donc est inexistant.

En terminant, vous trouverez ci-joint, une copie de Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, contenant les articles mentionnés ci-dessus de même que l'avis de recours prévu à la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Jennifer Munick-Watkins

Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

JMW/np

p.j.